



Réponses de Pascale Chiron, candidate EELV à la Mairie de Nantes
<http://www.pascalechiron2014.fr/>

1 quels objectifs vous fixez-vous à l'horizon 2020 pour végétaliser votre ville ?

Nous avons plusieurs objectifs complémentaires :

- renforcer la trame verte et bleue de la ville et de l'agglomération (coulées vertes, cheminements piétons, cours d'eau)
- reconquérir les toits des bâtiments publics et privés pour y installer des jardins potagers, des espaces de bio-diversité
- recenser toutes les parcelles convertibles en jardins potagers pour créer de nouvelles parcelles de jardins familiaux, mettre à disposition des parcelles dans les parcs et jardins publics, dans les espaces communs,
- créer 500 nouvelles parcelles de jardins familiaux (nous en sommes actuellement à plus de 1000)
- continuer le parcours nantais de la biodiversité, qui traverse Nantes d'ouest en est en reliant entre eux différents parcs publics (Oblates, Grand Blottereau...)
- continuer la politique de la ville de Nantes depuis de nombreuses années : pas un Nantais à plus de 500 mètres d'un square, parc ou jardin
- aller vers une ville et une aggro « zéro produits phytosanitaires » en sensibilisant les entreprises et les particuliers. C'est déjà le cas pour les services de la ville de Nantes et de la communauté urbaine, qui ont diminué leurs consommations de 96% en 10 ans.

2 le jardin à l'école comme espace d'éducation à l'environnement et à la biodiversité

Durant le dernier mandat, la politique de la ville a été de doter chaque école d'une parcelle pédagogique (soit dans l'enceinte même de l'école, soit à l'extérieur)... Cela a été réalisé pour 80% des écoles nantaises. Nous ferons en sorte que dans le prochain mandat chaque enfant ait accès à un jardin, fasse l'expérience du jardinage: un bout de terre dans l'école, dans les jardins familiaux les plus proches, dans le parc public voisin... Cette proposition s'inscrit dans la perspective d'engager les écoles nantaises dans la démarche européenne Eco-école.

3 les espaces verts et la santé

Les espaces verts ont effectivement un impact positif sur la santé physique et psychique, plusieurs études le confirment. C'est pour cela que la ville de Nantes a depuis de nombreuses années pris des initiatives, comme l'ouverture des jardins familiaux aux personnes à mobilité réduite, la transformation de parcelles de jardins familiaux en jardins thérapeutiques.

Elue maire en mars 2014, j'intégrerai dans le projet de futur CHU, sur l'île de Nantes, des espaces verts, lieux de rencontres et de détente, y compris sur le toit du CHU. Je ferai en sorte qu'un maximum de chambres du futur CHU donnent sur des espaces verts, car il est démontré que cette exposition diminue la durée de séjour des patients

4 la vocation du jardin à contribuer à nourrir les habitants des villes

Nous avons plusieurs propositions :

- un programme ambitieux de reconquête des toits des bâtiments publics et privés pour y installer des jardins potagers,
- la création de 500 nouvelles parcelles de jardins familiaux (nous en sommes actuellement à plus de 1000)
- la mise en place de conventions d'occupation temporaire de terrains destinés à la construction à moyen terme, pour y réaliser des jardins potagers en attendant la réalisation des aménagements prévus.
- Le recensement de toutes les parcelles convertibles en jardins potagers pour créer de nouvelles parcelles de jardins familiaux, mettre à disposition des parcelles dans les parcs et jardins publics, dans les espaces communs, dans les espaces verts des bailleurs sociaux...
- la mise en place de contrats de territoires avec les maraîchers et éleveurs bio pour adosser la consommation à la production locale
- la création de légumeries à proximité de zones maraîchères en lien avec les restaurations collectives.

5 les jardins collectifs : espaces propices au développement du lien social

Nous favoriserons l'émergence de jardins collectifs, créateurs de lien social, luttant contre l'isolement, où des personnes se retrouvent, se rassemblent autour d'une activité pour le plaisir du jardinage et du partage.

6 Loi ALUR et la politique urbanisme

Nos politiques d'urbanisme intègrent déjà le maintien de la biodiversité et de la nature en ville : création de nouveaux espaces verts, trame verte et bleue, parcours nantais de la biodiversité, charte de l'arbre, charte des jardins collectifs...

Nous poursuivrons notre politique de réalisation d'espaces verts en ville, au sol ou en toiture, qui contribueront au maintien de la biodiversité et de la nature en ville.

La prochaine révision des PLU des communes de l'agglomération, pour aller vers un PLU d'agglomération, sera l'occasion de poursuivre cette démarche, en intégrant une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables.

7 la production maraîchère ouvrière

Nous avons trois propositions :

- diminuer de moitié la consommation des terres agricoles sur le territoire de l'aire urbaine, pour éviter l'étalement urbain et conserver des terres agricoles
- mettre en œuvre un plan de développement d'une agriculture urbaine et périurbaine, plan stratégique de renforcement de l'autonomie alimentaire de notre territoire
- utiliser les 3.500 hectares de friches agricoles recensées dans l'agglomération, qui pourront être dédiées à l'agriculture maraîchère de proximité, en y installant de nouveaux agriculteurs, qui pourront, par exemple, fournir les services de restauration collective des communes.

De plus, nous élaborerons une charte anti-gaspillage avec la grande distribution, les commerçants et les restaurateurs pour réduire les déchets à la source, collecter les invendus alimentaires pour les associations et les épiceries solidaires.